

SÉANCE DU 10 JUIN 1921

PRÉSIDENCE DE M. L. MANGIN.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de M. Mer, ancien inspecteur à l'École forestière de Nancy.

Par suite de la présentation faite à la séance antérieure, est proclamé membre de la Société :

M. MARCHAND, instituteur aux écoles Schneider au Creusot (Saône-et-Loire), présenté par MM. Mangin et Lutz.

M. Kühnholtz-Lordat, récemment admis, a adressé une lettre de remerciements à la Société.

M. Mascré fait don à la Bibliothèque de sa thèse intitulée : *Recherches sur le développement de l'anthère chez les Solanacées*. Il met un certain nombre d'exemplaires à la disposition des confrères qui lui en feront la demande.

L'ordre du jour appelle ensuite l'exposé ou la lecture des communications suivantes :

Le Sonchus arvensis L. aux environs de Montpellier

PAR M. GEORGES KÜHNHOLTZ-LORDAT.

Le *Sonchus arvensis* L. présente son maximum d'extension dans l'Eurasie centrale et septentrionale. Il devient plus rare dans les régions méridionales, mais on le retrouve dans l'Afrique du Nord.

Il existait autrefois aux alentours de Montpellier où Magnol¹ l'indique, assez vaguement d'ailleurs, dès 1676. Gouan², en 1762, le signale à « Caunelles, Laverune, Celleneuve, Boutonnet ». Mais à partir de 1876 l'espèce s'achemine déjà vers une disparition que prévoyaient Loret et Barrandon³ lorsqu'ils écrivaient à cette date : « C'est à peine si l'on en rencontre aujourd'hui quelques pieds et le perfectionnement des cultures tend à la faire disparaître. » En 1886 notre Laiteron était définitivement rayé de la flore de l'Hérault par ces auteurs⁴ et relégué parmi leurs « espèces à exclure » avec la remarque suivante : « Indiqué autrefois... sous le nom de *S. Decorus* Castagne et disparu depuis longtemps. » L'ouvrage plus récent de Thellung⁵, paru en janvier 1912, ne signale aucune nouvelle localité pour cette Composée dans le département.

Au début d'août 1920 nous avons eu la chance d'en découvrir quelques pieds à Cette, sur les bords de l'Étang des Eaux-Blanches, à la « pointe du Creusot ». Nous devons nous demander dès lors si c'est une espèce *maintenue* ou *importée*?

Remarquons tout d'abord que les localités indiquées par Gouan relevaient autrefois, au point de vue commercial, du célèbre Port-Junéval situé aux portes de Montpellier, et que la disparition du *Sonchus arvensis* coïncide avec l'extinction progressive du trafic, aujourd'hui nul au Port-Junéval. La réapparition de cette plante paraît également liée au voisinage immédiat du port de Cette. Sa station actuelle présente des conditions exceptionnellement favorables à son installation et à son maintien : sol profond, formé de sables, de graviers et de ruines, apports entièrement dûs à l'intervention de l'homme, il y a une vingtaine d'années. Son accès est de plus rigoureusement interdit aux promeneurs et aux pêcheurs.

D'autre part, nous avons pu constater que très rares sont les graines qui arrivent à maturité, fait assez exceptionnel chez les Composées. On en compte généralement une ou deux sinon

1. MAGNOL, *Bot. monspel.*, 1676, p. 127.

2. GOUAN, *Hort. monspel.*, 1762, p. 407.

3. LORET et BARRANDON, *Fl. de Montp.*, 1876, p. 397-398.

4. ID., *Fl. de Montp.*, 2^e édition, 1886, p. 305.

5. THELLUNG, *La Fl. adventice de Montp.*, 1912, p. 579.

zéro, par capitule. La fertilité de ces graines est toutefois hors de doute, car il existe un jeune semis recouvrant quelques mètres carrés autour des pieds adultes.

Ces observations viennent préciser l'opinion que formulait Thellung¹ lorsqu'il écrivait : « Il s'agit, *sans doute*², d'une espèce introduite de temps en temps avec les graines étrangères. » Nous sommes en droit de la considérer comme *disjointe*, ayant deux territoires d'extension qui sont séparés, non pas par le simple fait d'une mer intérieure, mais par une large zone continentale où la plante n'est susceptible de s'acclimater partiellement que dans des conditions exceptionnellement favorables.

A propos de l'*Æsculus rubicunda* Loiseleur

PAR M. J. PAVILLARD.

Le Jardin des Plantes de l'Université, à Montpellier, possède quelques beaux exemplaires de cet arbre remarquable, étiquetés, dans ce Jardin, comme hybrides du *Pavia rubra* et de l'*Æsculus Hippocastanum*; néanmoins sa véritable origine et sa valeur systématique sont encore, en réalité, totalement inconnues³.

Par son port général, son feuillage, ses inflorescences, ses fleurs et ses fruits, il est, évidemment, plus voisin du Marronnier proprement dit que de l'autre parent présumé.

La morphologie florale des *Æsculus* a été souvent exposée par les auteurs.

Dès 1844, Wydler mentionne la symétrie oblique de la fleur, par un plan correspondant au 4^e sépale, ainsi que le parallélisme de ce plan avec le plan bissecteur de l'inflorescence partielle (cyme unipare scorpioïde). En 1851, il signale, en outre, la présence habituelle de deux préfeuilles (Vorblätter)

1. *Loc. cit.*, p. 579.

2. C'est nous qui soulignons.

3. SCHNEIDER (C. K.), *Illustriertes Handbuch der Laubholzkunde*, II, p. 247, Jena, 1912.